



Cresmep Centre de Psychosomatique Relationnelle de Montpellier

Organisme de Formation Professionnelle N° d'agrément : 91.34.02739.34 - N° Siret : 410392393 00014

7 rue des Rêves 34920 Le Crés - ☎ 06 13 43 88 33

✉ cresmep@wanadoo.fr - Site : www.cresmep .com

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Face à la pandémie du virus de la COVID-19, l'État met en application plusieurs mesures sanitaires obligatoires. Le Centre de Formation CRESMEP se soumettra aux différents décrets nationaux en rapport avec les établissements de la formation professionnelle.

Le masque doit être **positionné correctement et changé toutes les 4 heures** dans les règles d'hygiène et sanitaires recommandées : Désinfection des mains avant l'enlèvement du masque puis de nouveau avant d'en repositionner un nouveau. **Les masques ne sont pas fournis** par l'établissement.

En cas de doute ou de symptômes, les stagiaires sont tenus de prévenir le Centre de formation par téléphone ou par mail, et de ne pas se présenter lors de la journée de formation.

A l'intérieur de l'établissement :

- Port du masque obligatoire pour tous : Équipe pédagogique et stagiaires dans l'enceinte du CRESMEP y compris dans le jardin.
- Distanciation physique de 1 mètre minimum entre chaque personne.
- Désinfection ou lavage des mains dès l'entrée dans l'établissement avec le gel hydro alcoolique ou savon désinfectant mis à disposition.

Locaux et déroulement des cours:

- Nettoyage et désinfection de la salle de formation, des tables et du matériel avant et après chaque formation.
- Aération de la salle de formation toutes les heures.
- Désinfection et/ou lavage des mains en entrant, pendant et en sortant de la salle de cours.
- Chaque stagiaire apportera son propre matériel (stylos, papiers, etc.) car il n'y aura pas de prêt ou d'échange.
- Maintien des masques durant la pause du matin et de l'après-midi.
- Prise des repas en individuel en milieu aéré pour les stagiaires qui mangent sur place.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun d'entre vous afin d'appliquer ce protocole sanitaire nécessaire pour lutter collectivement contre cette pandémie.

